

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 43

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Nous avons à remplir deux rôles :
Tu vas soudain te redresser,
Je m'appuierai sur tes épaules,
Pour pouvoir de là m'élancer.
Parvenu dans l'enclos, tous deux ferons bombance,
Car par dessus le mur, je te ferai passer
Verveines et radis, choux-fleurs en abondance. »

Le baudet, très friand, aussitôt accepta,
Et le rusé renard facilement sauta.

Le cou tendu, la bouche ouverte,
L'âne attendait la feuille verte,
Le chou appétissant, le succulent radis,
Les épinards et la verveine,
Que le renard avait promis.
Sot espoir ! attente fort vaine !
Le farceur, plein comme un ventru,
Laissant l'âne, avait disparu.

De certain député, le renard est l'image :
Aliborðn ressemble au stupide électeur,
Qui prête son épaule à l'habile sauteur
Et n'a que dédain en partage.

Docteur ORDINAIRE.

Le batsi de Boellieins.

Djan Dâvi dè Boellieins dévessâi batsi (cosse se passâvè dâo coumeincémeint dâo teimps dâi batz) ; sa fenna lâi avâi bailli on tant galé petit poupon que ne s'agessâi pas dè cein, lo faillâi preseintâ à menistrè. Djan Dâvi s'ein va don vairè tsi lo menistrè dè Remanmoti po conveni dè la demeindze iò dévessâi lâi portâ son luron, kâ lo batsi dévessâi sè férè à Remanmoti même. Ma fai la demeindze ein quiestion, fasâi on teimps dâo diablio : lè tsémens étiont couvai dè nâi ; y'avâi dâi goncliès dé coutè totès lè s'adzès et névessâi gaillâ épais, dè façon que Djan Dâvi fe à sa fenna : Fâ trào pouet teimps po traci lévè avoué cé buébo, sè porrâi einrommâ ; no faut cein férè no même ; y'é prâo vu coumeint lo menistrè fâ, et sarâi bin la nortse s'on ne pâo pas s'ein teri.

Dins de, dinsè fé. Djan Dâvi fâ l'afférè dâo mi que pâo et tot est de.

Cauquiès dzo après, reincoutré lo menistrè que lâi fâ :

— Vous n'êtes pas venus apporter votre enfant pour le baptême et pourtant je vous ai attendu ?

— Oh mossieu le ministre, y fesait un tant crouïe temps, qu'on rechignait dè sorti déhors et on a ça fait nous-mêmes.

— Comment, vous avez fait cela vous-mêmes, et qu'avez vous fait ?

— Eh bien voilà : j'ai monté su mon fornet de molasse et la Marion tenait le bouaibe su ses bras et j'y ai vidé un pot d'eau fraiche su la tête, que ça l'a fait siclé un peu, mais on l'a bien panossé et y s'en est rien ressentu.

— Ah ! vous faites de jolies choses, farceur que vous êtes, lâi fâ lo menistrè, ce baptême ne vaut rien et il vous faut absolument apporter votre enfant dimanche prochain.

Mâ la demeindze d'après fasâi onco on teimps dè misère, que Djan Dâvi fe à sa fenna : Mâ coumeint faut-te férè po allâ avoué cé bouébo tant qu'à Re-

manmoti et portant lâi faut allâ po ne pas ein-grindzi lo menistrè.

— Eh bin, se lâi repond la Marion, tè faut preindrè te n'abressâ ; mè vè doutâ lè z'alognès que sont dedein, et on lâi fourrârâ lo petiot, et pi n'âodrein coumeint ne porrein.

— Va que sâi de ! fe Djan Dâvi, et lè vouâquie à traci contré Remanmoti. Arrevâ devant la chére, la sadze-fenna déboccliè lo sa, sooo lo pot à batsi qu'êtâi dein la musetta avoué lo panaman iò lo menistrè dévessâi sè panâ lè mans, va queri 'na gotta d'idhie, et lo menistrè batsâ lo gosse dein lo sa, et dâo mémo nom què lo pére ; mâ po lè distingâ l'on dè l'autro, lè dzeins lâi ont de « Dâvi dâo sa. »

Une rencontre désagréable.

Nous avons assisté, dimanche soir, à une scène des plus comiques. Deux voyageurs de commerce, marchant avec rapidité et venant, l'un de la rue Pépinet, l'autre de la place St-François, se heurtèrent violemment à l'angle de la maison Masson et, du même coup, se firent une énorme bosse au front.

Le premier de ces messieurs était Allemand et ne savait pas un mot de français.

Néanmoins, il crut de son devoir de s'excuser et il le fit en termes très polis ; seulement, chacun sait que lorsque certains Allemands veulent être aimables, de quelque façon qu'ils s'y prennent d'ailleurs, ils ont l'air de jurer et de vouloir avaler d'une bouchée leur interlocuteur.

Le Français vexé, sans comprendre, s'écria :

— Que diantre peut me dire cet imbécile ?

Au même instant, un Lausannois toujours disposé à la plaisanterie, et sortant du café du Grand-Pont, s'avancant entre l'Allemand et le Français, s'écrie :

— Eh bien, messieurs, si cela peut vous être agréable, je vous servirai d'interprète ; je sais l'allemand.

Puis se tournant vers le Français, il ajouta en désignant l'autre :

— Monsieur vous appelle : Fichu maladroite ! grossier personnage !...

Sans en écouter davantage, le Français sauta sur l'Allemand et tous deux échangèrent une raclée de premier choix, tandis que l'infidèle interprète filait comme un voleur.

Plusieurs journaux rappellent, ces jours-ci, le moyen d'assurer le secret des lettres, chose très nécessaire, car personne n'ignore que depuis l'invention des pains à cacheter et des enveloppes gommées, rien n'est plus facile que d'ouvrir une correspondance et de la refermer, sans qu'on puisse s'en douter. On sait qu'il suffit pour cela d'exposer l'enveloppe ou la lettre à la vapeur de l'eau bouillante, ou, plus simplement encore, de tremper un pinceau dans l'eau et d'imbiber légèrement les bords de l'enveloppe. Au bout de deux minutes, le papier étant suffisamment humecté, on soulève, au moyen d'une lame de canif ou d'un couteau à papier, la patte gommée de l'enveloppe, qui cède sans se déchirer.

Puis, sans remettre de la gomme, ce qui ferait découvrir la fraude, on referme l'enveloppe en passant sur la partie humectée une feuille de papier buvard. Et le tour est joué.

Il suffit pour empêcher la fraude, si l'on emploie une de ces enveloppes gommées dont tout le monde fait usage, d'écrire l'adresse sur le côté opposé à celui dont on se sert d'habitude, c'est-à-dire sur la partie fermée à la gomme.

Que l'on expose l'enveloppe à la vapeur d'eau ou que l'on passe un pinceau sur les bords, on ne peut le faire sans mouiller l'écriture et par conséquent sans barbouiller l'adresse. A la première tentative, la fraude devient apparente, et le malfaiteur, découragé, s'arrête.

Un dernier conseil : afin que les employés des postes, en voyant cette enveloppe blanche du côté qui porte ordinairement l'adresse, ne se figurent pas qu'on a oublié de la mettre et ne soient pas tentés de la jeter aux rebuts, on n'a qu'à écrire sur cette partie les mots : « Voir au dos. »

On place également le timbre du même côté que l'adresse.
Un vieil employé des Postes.

UN HÉRITIER.

VII

Quelques instants plus tard, la cloche du dîner vint à sonner, et Raymond fut présenté par le maître du logis à sa femme et à sa fille.

Agnès Mérian ne portait plus les modestes vêtements sous lesquels elle lui était apparue quelques heures auparavant. Elle avait revêtu un costume conforme à son rang, et certes elle eût pu paraître avec avantage dans les meilleures sociétés.

Quant à Lucile, son aspect charmait les regards ; un frais sourire errait sur ses lèvres, et elle semblait heureuse de vivre ; mais sa physionomie prenait parfois une expression rêveuse, attendrie, qui révélait en elle une âme délicate et impressionnable.

Raymond passa quelques jours dans cet intérieur béni où tous les coeurs battaient à l'unisson, où il retrouvait en quelque sorte autour de lui un écho de ses pensées et de ses aspirations.

Il ne fit pas la moindre allusion au but de son voyage ; mais avant son départ, il demanda à M. David un entretien particulier.

— Monsieur, lui dit-il, j'étais venu chercher ici la légitime héritière de la fortune de mon oncle, si vous le voulez j'aurai assuré le bonheur de ma vie. J'aime Lucile comme vous avez aimé sa mère autrefois, consentez-vous à ce qu'elle devienne ma compagne ?

M. David eut un mouvement de joie.

— Dieu soit loué ! s'écria-t-il, voilà mon désir le plus cher exaucé.

Lorsque vous êtes venu à moi si loyalement, je me suis dit que je voudrais pour tout au monde mettre dans votre main celle de ma fille adoptive.

— Vous me rendez bien heureux, mais son avis sera-t-il le vôtre, pensez-vous qu'elle m'aime ?

— Il faudrait être aveugle pour ne pas s'en apercevoir, et d'ailleurs vous êtes dignes tous deux de vous comprendre et de vous apprécier.

Le repas des fiançailles eut lieu dès le lendemain, il fut gai et charmant.

Quelques jours plus tard, Raymond faisait sa rentrée dans le château de son oncle.

M. Morand l'attendait avec impatience.

— Eh bien ! lui demanda-t-il, avez-vous réussi dans vos démarches ?

— Oui, au-delà de mes espérances, j'ai trouvé la véritable héritière, et cependant je resterai en possession de l'héritage ; je vous fais part de mon prochain mariage avec la fille d'Agnès Mérian.

Raymond raconta alors tout ce qui lui était arrivé.

— Voilà qui est surprenant ! dit M. Morand, je suis réellement enchanté. Je regrettais beaucoup de voir passer le château en d'autres mains que les vôtres, il a fallu me faire violence pour vous communiquer les confidences de votre oncle.

— C'était pour vous un devoir à remplir, et ce mot a un pouvoir irrésistible sur un homme tel que vous. Quant à moi, j'ai mille remerciements à vous adresser, car je vous dois le bonheur qui est en ce moment mon partage.

Un bon sourire éclaira le visage du régisseur.

— Si la vue d'un homme heureux est un supplice pour l'envieux, elle fait éprouver aux belles âmes une indicible jouissance. M. Morand la ressentait si vivement que cet instant devait faire acte dans son existence et laisser dans son esprit un doux et ineffaçable souvenir.

VIRGINIE NOTTRET.

Conseils aux mamans.

Avec l'hiver est revenue la vie du foyer. C'est le temps de s'entretenir de l'hygiène de la maison, — et c'est à ce titre que nous parlerons du lit.

Le lit est l'endroit où nous passons plus du tiers de notre existence, c'est là que nous reparons nos forces.

Les muscles au repos n'employant plus de matériaux à leur contraction, les cellules cérébrales cessant leurs fonctions, la circulation s'effectuant d'une façon plus régulière, l'économie absorbe à son profit et pour la vie purement végétative, toutes les substances destinées à l'assimilation.

Si au travailleur, à l'ouvrier il faut un sommeil réparateur, pendant lequel les muscles ne seront point meurtris par la dureté de sa couche, si à l'enfant, pendant les trois ou quatre premiers mois de sa vie, il faut un berceau où ses membres soient soutenus et protégés, quelles sont donc les conditions dans lesquelles doit être installé le lit du premier âge ?

Entouré de la brassière, garni d'un mouchoir triangle confectionné avec des linge secs et usés, pour isoler les jambes, l'enfant dort sur les bras de sa mère ou dans un berceau. Pour rendre ce petit être plus maniable, il est d'usage de le placer sur un matelas de crin ou de varech, disposé en porte-feuille, formant un plan régulier, isolant et donnant toute facilité de transporter l'enfant et de le déposer plus aisément. Cette méthode, qui est celle des Anglais, est bonne, car elle repose la mère, en laissant au nouveau-né toute son indépendance.

Pour la nuit le berceau est nécessaire.

Le berceau a ses partisans comme il a ses détracteurs. Dès la plus haute antiquité, le lit de l'enfant fut construit pour osciller sur le sol. Cette pratique est abandonnée dans les familles aisées ; elle n'est guère conservée que dans les campagnes. Bercez les enfants et redites-leur ces douces complaintes